marc favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement

Mardi 11 décembre 2018
Salon du personnel
18h30 à 20h

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Éric Dion, Édith Faner, Paule Légaré.

Représentants des parents : Julie Gagné, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Nicolas Bernard.

Absences : Catherine Cellier, Nathalie Lafond, Elham Ahmadpour.

---

1. **Ouverture de l'assemblée :**

   1.1. Prise des présences et vérification du quorum

   Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. **Questions du public** :

   - **Serait-il possible d'envisager les récréations des élèves de façon décalée pour que ceux-ci aient plus d'espace dans la cour ?** La direction répond qu'une réflexion sur le sujet a déjà été menée. Le service de garde estime les espaces sont bien répartis.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 6 novembre 2018:**

   Le procès-verbal du 6 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

4. **Suivis**

   - Plusieurs projets sont devenus des requêtes auprès du chargé de projet de la CSDM qui y répondra vraisemblablement après les fêtes.

- Les suivis sur les différents dossiers abordés le 6 novembre sont pour la plupart abordés comme points à la réunion du jour.
- La demande concernant une carte des brigadiers du quartier est toujours en attente en date de la réunion du CÉ. (voir avec police de quartier ?)
- Concernant une conférence sur la cybercriminalité : en attente d'un contact de conférencier pertinent.

5. Mot du président

Madame Gagné commence son mot par une réflexion sur le projet éducatif de l'école. Ses questions sont : comment inclure les parents ? Comment les impliquer davantage ? Madame Gagné interroge l'assemblée sur une éventuelle création d'un OPP à la prochaine assemblée annuelle pour aller dans ce sens.

L'organisme de participation des parents (OPP)
Les parents peuvent former dans leur école un organisme de participation des parents (OPP). Cet organisme a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents au projet éducatif de l'école. Il peut y avoir un **OPP** par école, sans pour autant y en avoir un obligatoirement. **L'OPP encourage la collaboration des parents à la réussite de leur enfant.** Par ailleurs, cet organisme pourra être consulté par les parents qui siègent au conseil d'établissement ou il pourra lui-même décider de donner son avis à ceux-ci sur toute question concernant les parents. Souvent, ces parents bénévoles soutiennent les activités et réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école, par exemple pour mener des projets « verts » en collaboration avec le personnel de l'établissement de votre enfant.

Source site internet csdm

Dans la continuité de la dernière réunion du CÉ (novembre) Madame Gagné informe les membres de la création d'une page Facebook. L'initiative est indépendante du site internet de l'école. L'objectif est, comme il a déjà été expliqué lors de la réunion précédente, de donner l'opportunité aux parents de communiquer plus facilement avec leurs représentants au conseil d'établissement. Ce serait une façon moderne et efficace de regrouper les parents de l'école. La page Facebook est d'ores et déjà créée et en phase de tests. Lancement en janvier ? Une majorité des membres du CÉ est en accord avec la démarche, telle que présentée et déjà discutée. Le directeur rappelle l'importance de la modération. Nicolas Bernard est désaccord avec cette démarche : une page Facebook demande selon lui une attention toute particulière (modération, publication de photos, etc.) mais il ne peut s'opposer à une démarche privée. Enfin, madame Gagné constate et se réjouit qu'un suivi sur sa proposition de projet-pilote d'activités parascolaires aux élèves de l'école soit à l'ordre du jour.

6. Mot du directeur

Monsieur Dion nous informe des bons retours sur la semaine des Mathématiques, appréciée des élèves. Il est ensuite question, comme l'année précédente, de la semaine de la prévention des violences : plusieurs activités à l'école, comme la marche en blanc, ainsi qu'une mosaïque qui sera faite par le service de garde. Monsieur Dion nous informe également de la visite de monsieur Jean-Luc Brassard qui sera présent à l'école le 19 décembre 2018 pour parler aux élèves d'éthique sportive. Un suivi sur cette rencontre sera fait par Julie Hébert. Par ailleurs, il est aussi question des paniers de Noel : Provigo fournira 25 sacs cette année. La collecte de denrées se passe correctement. Enfin, monsieur Dion souligne le travail effectué par Patrick du service de garde, qui a travaillé très fort pour la nouvelle affiche du service de garde qui a été mise en place ce dernier samedi.

7. Travaux du conseil

7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

7.1.1. Sorties éducatives & récréatives

La liste des sorties éducatives & récréatives est approuvée. Elle a été mise à jour par dates de sorties et types de financements.

7.1.2. Au budget.

Après présentation du directeur du document sur « la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées et protégées et le plan de déploiement pour les mesures 15025, 15026, 15027, 15055, 15166, 15197, 15211 et 15215 », le CÉ, ayant déjà consulté le document, choisit de discuter de certaines mesures en particulier.

- Mesure 15025 « Partir du bon pied » (page 13) - budget entièrement dépensé en salaire de personnels spécialisés (orthopédagogue) après concertation avec enseignants notamment.
- Mesure 15027 « coup du pouce » (page 16) de la 2e à la 6e année, le budget sert au salaire TES (complété par la mesure 15211 - page 20). Les salaires sont complétés par d'autres budgets CSDM. Le directeur rappelle que tout est dépensé, et que les sommes touchées sont modulées en fonction de la clientèle de l'école de l'année précédente.
- Mesure 15212, « acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle ». Le directeur répond à plusieurs demandes d'explications et précisions.
- Mesure 15023, « à l'école, on bouge au cube! ». Le CÉ se demande pourquoi cette mesure n'est pas appliquée dans notre école.

Madame Geneviève Sauviat demande sur quelles mesures CSDM l'école pourrait-elle se qualifier ? Existe-t-il une liste des mesures ?

Le CÉ approuve le budget et s'estime être au courant des sommes dépensées par l'école.

8. Informations variées

8.1. Travaux à l'annexe Borden – état de la situation

Les travaux devraient s'accélérer malgré le temps de fêtes. L'objectif de février 2019 pour une rentrée des élèves à l'annexe est maintenu.

8.2. Projets parascolaires.

Monsieur Jonathan Brodeur nous informe d'un projet en très bonne voie à venir de cours de Taekwondo possible plusieurs soirs après l'école (cours à 15h30 et 16h30). Les cours auraient lieu à l'école primaire Santa Monica, en arrière de l'école Marc Favreau (parc Benny). Il est aussi question d'un projet de cours d'échecs. L'objectif est de commencer les cours de Taekwondo le 24 janvier.

Coûts structurels : 4 heures de concierge, 25$ pour le gymnase, professeur, etc.

Coûts par élève 125 dollars pour 10 leçons.

Pas d'estimation encore pour le coût du cours d'échecs.

8.3. Rencontre Direction et enseignants jeudi 13 décembre 2018. Communication à venir.

8.4. Projet éducatif

Le dépôt du projet éducatif doit être fait avant le 30 juin 2019. Monsieur Dion informe les membres du CÉ que la préparation du nouveau projet éducatif avance bien. Le projet sera de nouveau discuté lors de la journée pédagogique du 13 décembre 2018. Monsieur Dion ajoute que les parents seront consultés quant aux orientations choisies lors de la rencontre du CÉ de janvier.

Comme lors des derniers échanges sur le sujet, les parents membres du CÉ s'interrogent sur comment impliquer davantage les parents ? Plusieurs idées :

- Sondage (sur le modèle CSDM, à modifier) ?
- Réunion extraordinaire ?

Le Directeur rappelle l'opportunité de prendre le pouls des parents, de consulter le service de garde, etc. Les parents du CÉ s'interrogent sur qui doit formuler le projet éducatif ? Quel est le rôle du CÉ dans l'élaboration du projet ? Comment joindre les

souhaits des parents et des personnels éducatifs ? Il est aussi question de l'importance et de l'interprétation du sondage CSDM actuel.
Le directeur parle de l' « enquête TOPO 2017 – portrait des jeunes montréalais de 6ème année » et des informations intéressantes qui en sont ressorties et qui pourraient participer à la réflexion.
lien 1 / lien 2

Le CÉ s'accorde à dire que la discussion autour du projet éducatif demande plus de temps.

8.5. Hiver et cour d'école.

Le rapport du Service des ressources matérielles de la CSDM en date du 28 octobre 2018 sur l'analyse des solutions pour le déneigement et déglaçage des cours d'école de la commission scolaire de Montréal estime en conclusion que « suite aux consultations faites et à l'analyse des solutions, pour l'instant nous ne recommandons pas de changement de pratique pour l'ensemble du parc immobilier ». Le comité en charge du rapport s'engage à suivre la situation et à « comptabiliser, à la fin de l'hiver, le nombre de récréations qui ont été annulées dû à l'état glacé des cours ». En d'autres termes, la CSDM continuera à ne pas financer le déneigement de la cour.
Pour les parents du CÉ, la question se pose surtout quand la neige est surtout la glace empêchent les enfants de sortir en récréation plusieurs jours d'affilée. Les parents du CÉ demandent s'il serait possible de sortir marcher dans le quartier sur le l'heure du dîner ? Le service de garde répond que l'idée ne parait pas réalisable car manque de personnels. Quelles sont les autres ressources pour déneiger ? Le CÉ demande une consultation sur l'optimisation des récréations par temps de glace (Consultation également avec le service de garde).

8.6. Nouvelles du Service de garde

Le service de garde organise un spectacle en décembre, ainsi qu'une fête de noël le 20 décembre. Le service de garde sera ouvert pendant la semaine de relâche (80 à 90 enfants de plusieurs écoles du quartier). Le service de garde a formulé une demande de subvention pour financer des activités d'hiver dans la cour (5000$). Il est également question de donner plus de ressources aux activités de robotique (8000$ en tablettes, etc.)

8.7. Nouvelles de la Fondation

Madame Sauviat informe les membres du CÉ des projets en cours à la Fondation. La fondation est en attente de retour sur les ventes de sapins. Les ventes de pizzas fonctionnent toujours aussi bien (80 pizzas sur une « journée pizza » récemment !).

9. Varia

10. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 29 janvier 2019 à 18h30.

11. Levée de la séance 20h50.

Julie Gagné
Présidente

Éric Dion
Directeur